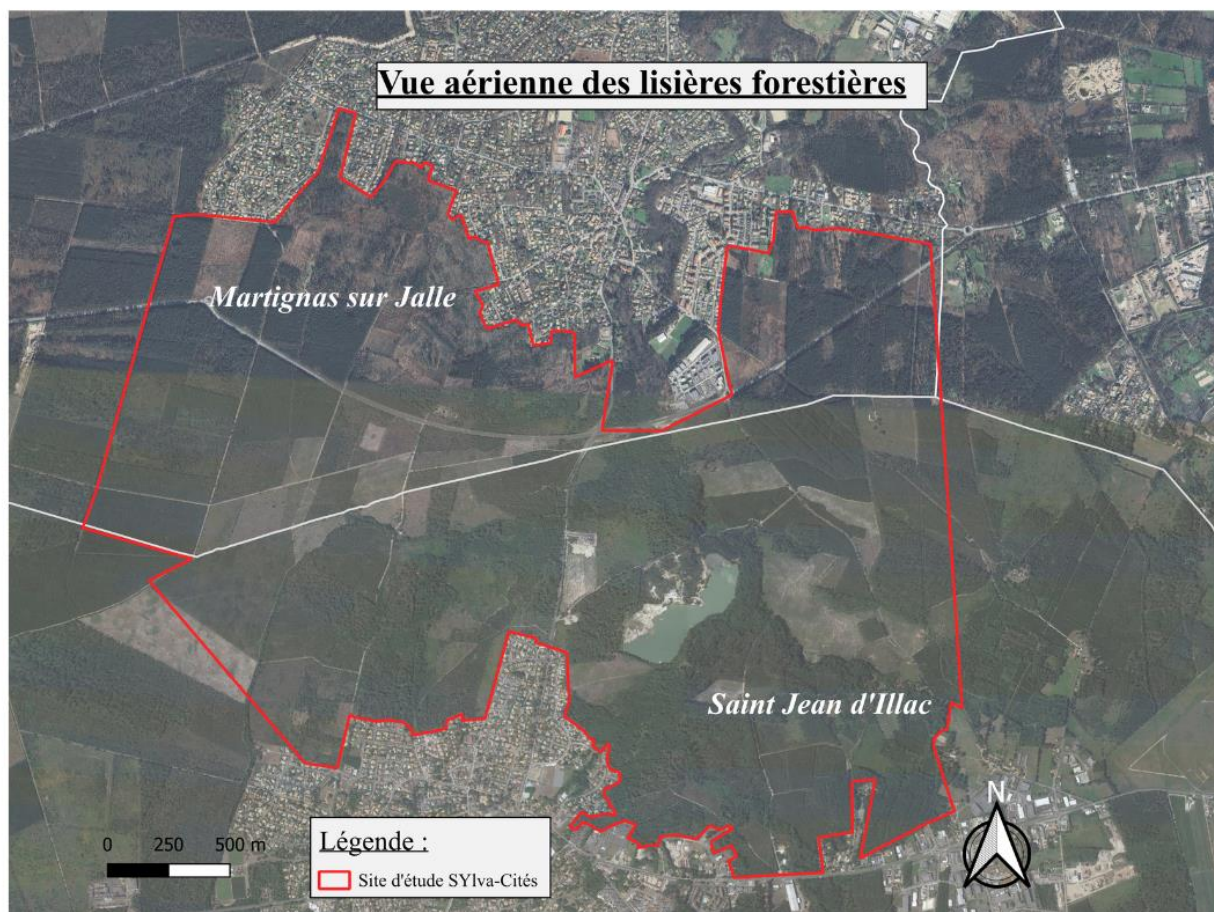


COMPTE RENDU LIVING LAB ESPACES NATURELS DE LISIÈRES SAINT-JEAN-D'ILLAC ET MARTIGNAS-SUR-JALLE



Atelier de concertation n°1 03 juillet 2024



Compte rendu atelier n° 1 – Espaces naturels et forestiers entre les communes de Saint-Jean-d’Illac et Martignas-sur-Jalle



Photo prise lors de l’atelier (Delphine Wittebroot © CNPF)

1. Introduction

Cet atelier, organisé par le Centre National de la Propriété Forestière, délégation Nouvelle-Aquitaine (CNPF NA), s’est déroulé le mercredi 3 juillet 2024 sur le site des sablières de Saint-Jean-d’Illac. Il s’agit de l’étape initiale d’un processus de co-construction itératif (méthodologie « living lab ») d’une démarche de concertation pour les espaces naturels et forestiers entre les bourgs de Saint-Jean-d’Illac et Martignas-sur-Jalle.

Cette démarche est réalisée dans le cadre du projet Sylva-Cités, lauréat de l’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts », lancé par l’État à la suite des assises de la forêt et du bois.

Cet atelier a permis de réunir 27 personnes dont 18 participants représentant une large palette d’acteurs du territoire (publics, privés, population et usagers). Il a été demandé à chaque participant en amont de l’atelier de ne pas se présenter par son métier ou sa structure auprès des autres afin de ne pas influencer les discussions. Un tour de table des présentations a été réalisé en fin d’atelier.

Les objectifs de ce groupe de travail sont de visualiser et comprendre les différents services et usages du territoire afin que chacun puisse ensuite s’exprimer et débattre des services écosystémiques à prioriser selon ses aspirations.

Ce travail permettra au territoire de bénéficier d’une concertation élargie et de profiter des apports et visions de chaque partie prenante.

Nous remercions le SYSDAU ainsi que les mairies de Saint-Jean-d’Illac et de Martignas-sur-Jalle pour leur appui dans la réalisation de ce travail.

Rappel du contexte des espaces naturels et forestiers situés entre les bourgs de Saint-Jean-d'Illac et de Martignas-sur-Jalle :

Le massif forestier, essentiellement privé, présente une majorité de parcelles feuillues peu gérées au sud de Martignas-sur-Jalle et de parcelles résineuses exploitées au nord de Saint-Jean-d'Illac.

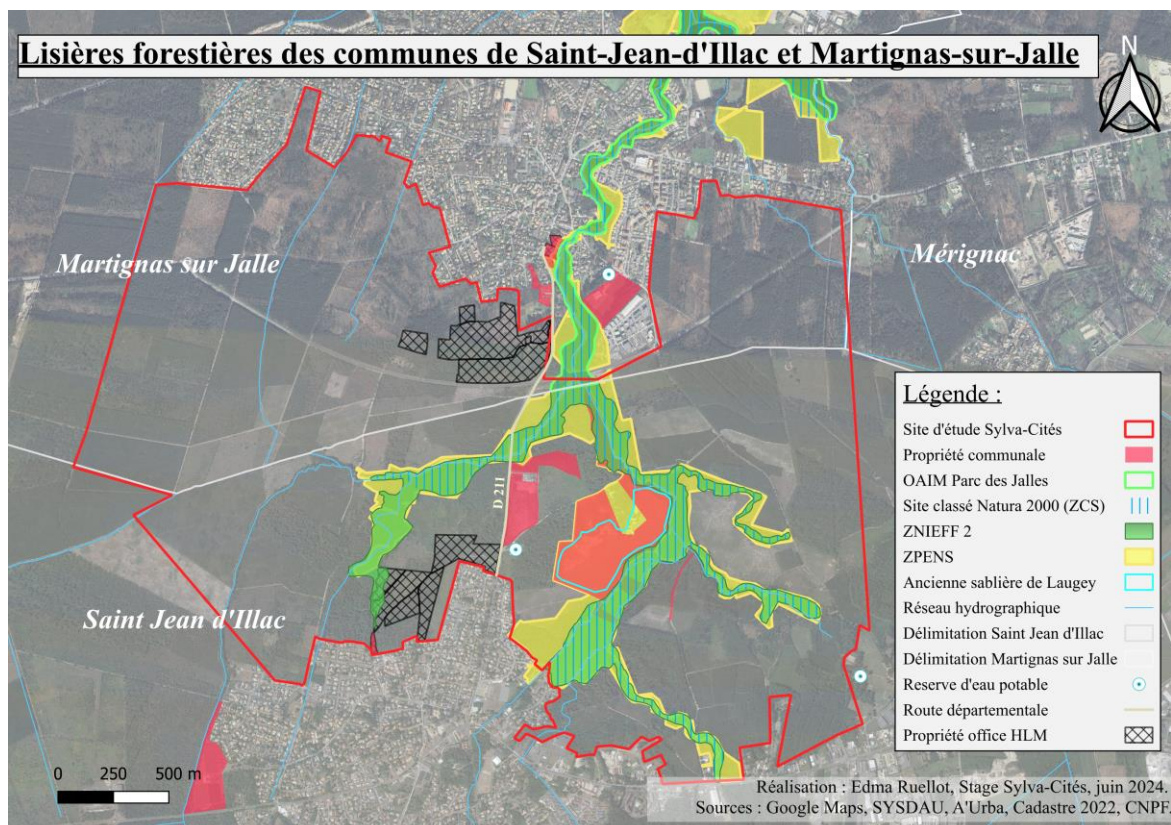
La proximité des bourgs pose un enjeu important concernant les risques incendies. Le Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt (PPRIF) est d'ailleurs en cours de révision. Aussi, les inondations deviennent un aléa de plus en plus problématique.

Sur le plan écologique et environnemental, le réseau hydrographique des Jalles est classé en habitat communautaire par l'Europe (Natura 2000), et en Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type 2).

Ces espaces forestiers jouent un rôle crucial dans la régulation des températures face aux îlots de chaleur urbains et l'environnement assure l'approvisionnement en eau des communes.

Le territoire catalyse plusieurs enjeux et pressions comme la fréquentation d'espaces forestiers privés par la population qui peut devenir source de tensions.

Dans le cadre du projet Sylva-Cités, on s'interroge sur les attentes et l'avenir des territoires forestiers situés entre les bourgs de Saint-Jean-d'Illac (SJI) et Martignas-sur-Jalle (MSJ), sur un périmètre approximatif de 1 137 hectares (cf carte). Le projet propose l'initiation d'une réflexion collective concernant les enjeux du territoire.



Carte schématique des espaces naturels et forestiers situés entre les bourgs de Saint-Jean-d'Illac et Martignas-sur-Jalle

2. Déroulé synthétique de l'atelier

Objectif	Durée	Commentaires
Double Accueil	30 min	Accueil des participants à l'entrée de la forêt du Nezer, redirection vers le lieu de l'atelier au rond point de Malakof pour le deuxième accueil (thé et café).
Introduction	15 min	Explication du contexte et des objectifs de l'atelier par le CNPF (Thierry Chérèque). Explication du cadre de fonctionnement du groupe de travail par l'animatrice (Delphine Wittebroot).
Brise-Glace	15 min	Sur un post-it, écrivez 1 mot pour décrire ce territoire selon vous.
Jeu du "Boule de neige" Étape 1	15 min	Quels sont les services écosystémiques les plus importants sur ce territoire (espaces naturels et forestiers entre les deux bourgs) selon mes aspirations ? Travail de réflexion individuel, chacun entoure 5 services sur sa feuille.
Jeu du "Boule de neige" Étape 2	15 min	Même exercice par groupes de 2 personnes.
Jeu du "Boule de neige" Étape 3	20 min	Même exercice par groupes de 6 personnes.
Restitution en grand groupe	25 min	Chaque groupe explique ses choix finaux à l'ensemble des participants.
Conclusion de l'atelier et Tour de table	5 min	Annonce des résultats du Boule de neige et explication de la suite. Tour de table de présentation des participants. Avant de partir, chacun écrit sur un post-it son ressenti, vécu de l'atelier avec 1 mot ou 1 idée.

3. Le brise-glace

Il est demandé aux participants d'écrire sur un post-it un mot pour décrire le territoire d'étude selon eux.



Les termes choisis par les participants illustrent la pluralité des perceptions, des services et des usages. On parle ainsi d'intérêts économiques, environnementaux et ludiques. Le service de régulation des forêts est évoqué (îlots de fraîcheur) plusieurs fois. Finalement, c'est le mot "diversité", mettant en exergue cette multifonctionnalité, qui est cité le plus de fois.

4. Le jeu du « boule de neige »

Lors de ce jeu d'animation, il est demandé à chaque participant de sélectionner les 5 services écosystémiques (parmi la liste ci-dessous) rendus par les espaces naturels et forestiers entre les bourgs des deux communes les plus importants sur ce territoire, selon leurs aspirations.

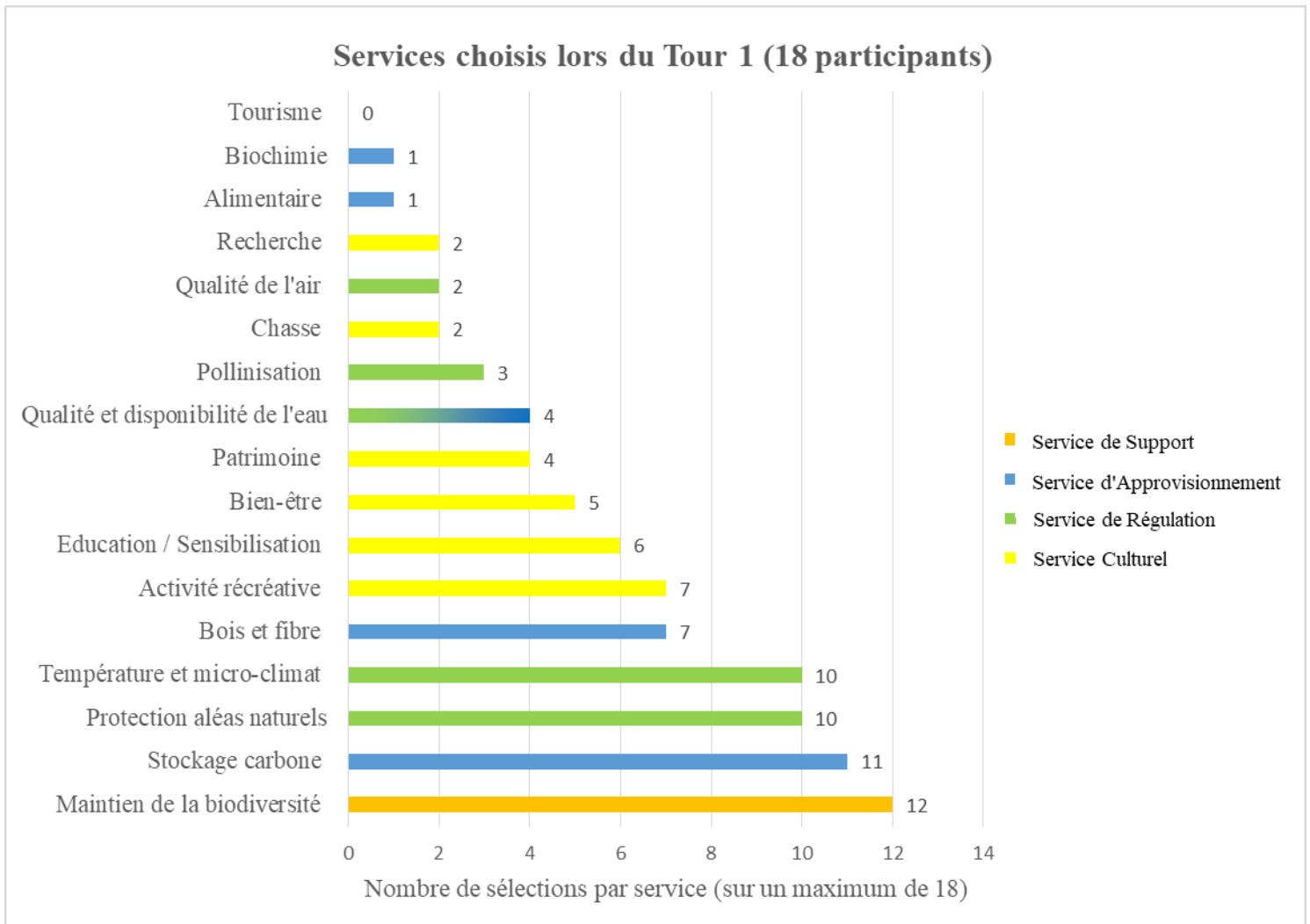
Les services écosystémiques forestiers Étape 1

Choisissez les **5 services** qui sont les plus importants sur ce territoire (Espaces naturels entre Saint-Jean-d'Illac et Martinas-sur-Jalle) **selon vos aspirations** :

<p>RÉGULATION Protection aléas naturels (érosion, inondations)</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT Biochimie</p> 	<p>CULTUREL Recherche</p> 	<p>CULTUREL Bien-être</p> 
<p>RÉGULATION Qualité de l'air</p> <p>O₂</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT Alimentaire</p> 	<p>CULTUREL Patrimoine</p> 	<p>CULTUREL Éducation / Sensibilisation</p> 
<p>RÉGULATION Stockage carbone - atténuation changement climatique</p> 	<p>APPROVISIONNEMENT Bois et fibres</p> 	<p>CULTUREL Tourisme</p> 	<p>CULTUREL Activités récréatives</p> 
<p>RÉGULATION Pollinisation</p> 	<p>RÉGULATION ET APPROVISIONNEMENT Qualité et disponibilité en eau</p> 	<p>CULTUREL Chasse</p> 	<p>JOKER</p>
<p>RÉGULATION Température et micro-climat</p> 	<p>SUPPORT Maintien de la biodiversité</p> 	Prénom et initiale :	

Tour 1

Pour ce premier tour, les participants doivent individuellement sélectionner les 5 services les plus importants selon leurs aspirations.

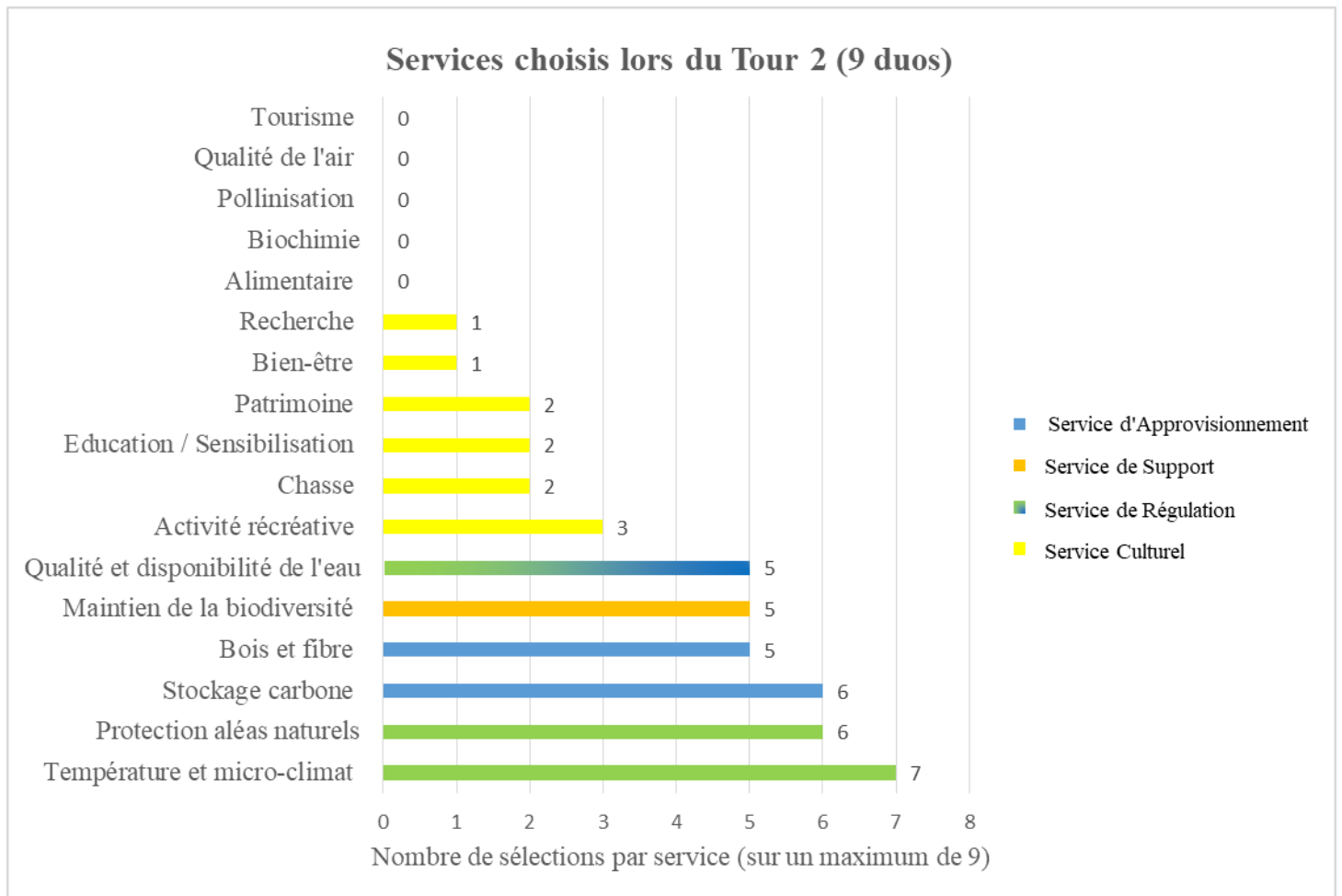


Lors du premier tour, le service de maintien de la biodiversité apparaît comme majoritaire. Ensuite, les services de régulation : stockage de carbone, protection contre les aléas naturels, température et microclimat sont les plus sélectionnés. Le service d'approvisionnement en bois lié à la sylviculture est choisi par plus d'un tiers des participants, suivi par les services culturels (activités récréatives, éducation, bien-être, patrimoine).

Le tourisme est le seul service n'ayant été sélectionné par aucun des participants.

Tour 2

Pour le second tour, les participants doivent se regrouper par deux et reproduire le même exercice (choisir 5 services) mais cette fois en se concertant afin d'arriver à un consensus.

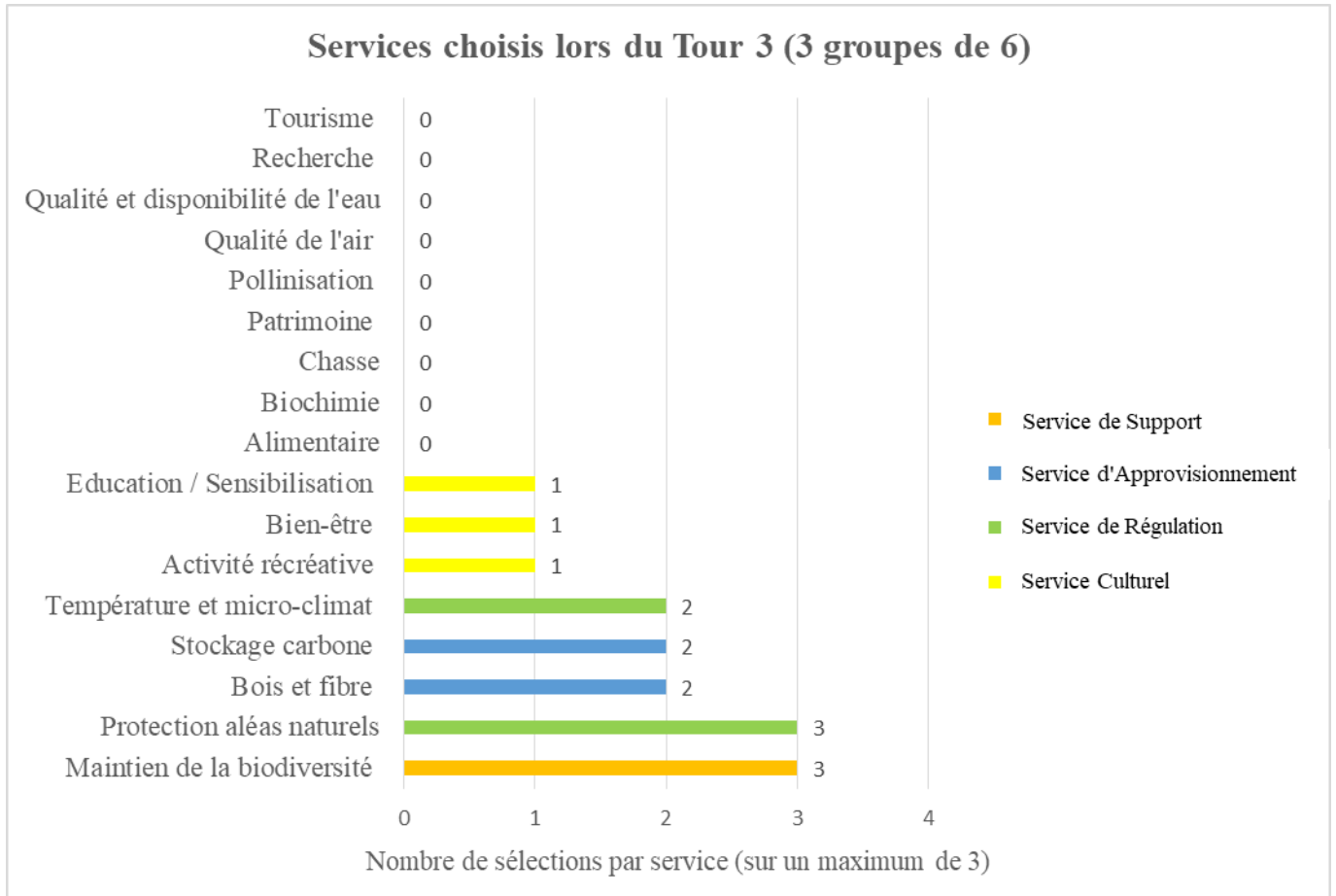


Le service de température et de microclimat est celui choisi par le plus de groupes. On retrouve en deuxième position les services de protection contre les aléas naturels et le stockage de carbone.

Les services culturels sont les derniers sélectionnés.

Tour 3

Pour le troisième et dernier tour, l'ensemble des binômes se sont réunis en 3 groupes de 6 personnes pour réitérer une dernière fois le même exercice et sélectionner 5 services en concertation.



Les services écosystémiques ayant fait consensus sont donc les suivants :

- Maintien de la biodiversité (sélectionné par l'ensemble des 3 groupes)
- Protection contre les aléas naturels (sélectionné par l'ensemble des 3 groupes)
- Bois et fibre (sélectionné par 2 groupes sur 3)
- Stockage du carbone (sélectionné par 2 groupes sur 3)
- Température et microclimat (sélectionné par 2 groupes sur 3)

Chaque groupe a cité un service culturel différent en complément : activités récréatives, bien-être et éducation / sensibilisation.

5. Conclusion de l'atelier

Les services écosystémiques mentionnés ci-dessus, ayant fait consensus, sont retenus et serviront de base de travail pour le prochain atelier de la démarche, prévu le **vendredi 13 septembre à 14h30**, dans la salle du conseil de la **mairie de Martignas-sur-Jalle**. Les participants seront alors amenés à spatialiser ces services sur le territoire, identifier de potentiels conflits d'usages et émettre des propositions d'actions.

Au cours du tour d'assemblée de présentation des participants, les propriétaires forestiers présents en ont profité pour exprimer les problématiques auxquelles ils sont confrontés régulièrement, comme les dégradations de leurs terrains via la hausse de la fréquentation et le développement d'activités non concertées avec le propriétaire. Ils ont également parlé de l'importance de la sylviculture dans la gestion forestière.

Afin de clôturer ce premier atelier, après le tour d'assemblée des présentations, il a été demandé aux participants d'écrire un mot ou une idée sur un post-it afin d'exprimer leur vécu, leur ressenti au cours de cet atelier.

Ces derniers soulignent de nouveau une grande diversité : de points de vue, d'opinions sur les usages... et également de l'authenticité, de la bienveillance et du respect au cours de cet atelier participatif qui aura permis d'amorcer du dialogue et de la concertation sur le territoire.